

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge

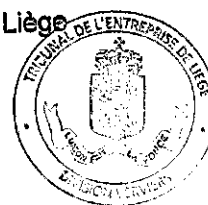


22036979

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

10 MARS 2022

Le greffier
Greffier



N° d'entreprise : 0449 781 773

Nom

(en entier) : **Société Electronique Informatique Benelux**
(en abrégé) : **S.E.I.B.**

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Rue du Vieux Tilleul, 33, 4880 Aubel****Objet de l'acte : Transfert de siège social**

Extrait du PV d'Assemblée Générale Extraordinaire du 1/02/2022

Résolutions

Les actionnaires prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de transférer, avec effet au 1/02/2022, le siège social, actuellement établi à Rue du Vieux Tilleul, 33, 4880 AUBEL à l'adresse suivante: Côte d'Hägelstein, 3b, 4880 Aubel.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée mandate THG VERVIERS SA pour procéder aux formalités de publication du présent PV et lui reconnaît le pouvoir de signer les formulaires ad hoc pour le greffe ou pour la BCE.

Vote : l'Assemblée approuve à l'unanimité

Pour SEIB SA,
THG Verviers,
Mandataire,
Représentée par Natacha Charlier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).